correctionnelle comme complice de l'évasion, il avait été acquitté en appel, un autre individu, nommé Quiset, ayant assumé à sa place la responsabilité des faits.

On croit que le crime est dû à une vengeance, Basquet étant considéré, dans le monde spécial où il vivait, comme dénonciateur des évadés.

∿

Mlle Clara Woward, originaire de Londres, en villégiature à Dinan chez l'un des membres les plus connus de la colonie anglaise, M. S..., s'est jetée dans la Rance.

On ignore les motifs de ce suicide.

∿

Au théâtre des Variétés, à Béziers, l'impresario Canadini présentait une troupe de zèbres et un éléphant dressé. Le chef d'orchestre voulut donner une friandise au pachyderme. Celui-ci, s'étant trop approché, tomba au milieu des musiciens. Deux violonistes furent légèrement blessés.

Le cornac rassura cependant la foule, et on réussit, après de grosses difficultés, à tirer le gourmand pachyderme de sa fâcheuse position. On le fit remonter sur la scène par une passerelle improvisée et la représentation se termina sans autre incident.

∿

Ce matin, à trois cents mètres de la gare de Joigny, on a découvert sur la voie un cadavre dont la tête était en bouillie. L'identité n'a pu être établie.

La chemise et le mouchoir du mort sont marqués M.

Informations

REGIONALES

A LILLE

NOUVEL AN SANGLANT

Les premiers jours de la nouvelle année ont été marqués par des scènes tragiques. — Au cours d'une rixe, un ouvrier est grièvement blessé. — A la suite d'une querelle conjugale, un cabaretier se tranche la gorge.

La rue de Thumesnil, mercredi soir, a été mise en émoi par une courte rixe au cours de laquelle l'un des belligérants fut grièvement blessé d'un coup de couteau.

Vers six heures de l'après-midi, un nommé Maquet Joseph, 46 ans, déboureur, demeurant faubourg de Valenciennes, 52, se présentait, avec son fils âgé de 20 ans, chez sa belle-sœur, Mme Rosalie Janssen, qui habite 5, rue de Thumesnil.

Maquet, depuis près de six mois, vit séparé d'avec sa femme. Quelles raisons motivèrent cette séparation? Il ne nous appartient pas, aujourd'hui, de les faire connaître.

Lorsque le père et le fils arrivèrent chez Mme Janssen, ils y rencontrèrent un nommé François Vandevyser, âgé de 29 ans, demeurant 41, rue Thumesnil.

Après avoir échangé quelques propos, une querelle éclata soudain entre Maquet père et Vandevyser. Elle dégénéra bientôt en un sérieux pugilat.

Pendant que Joseph Maquet s'emparait d'un tisonnier pour en frapper son adversaire, celui-ci s'armait d'un énorme couteau de cuisine laissé sur une table, arme terrible dont la lame mesure près de 30 centimètres de longueur.

S'invectivant, les deux hommes cherchaient à se porter mutuellement des coups avec leurs armes improvisées cependant que le fils Maquet venait à la rescousse, brandissant une alène de cordonnier qu'il venait de retirer de sa poche.

Soudain, Joseph Maquet poussa un cri terrible et s'affaissa sur le parquet au milieu d'un flot de sang s'échappant d'une horrible blessure : Vandevyser venait de lui porter un coup de couteau au-dessus de l'aisselle droite.

Affolés, les témoins de cette scène, aussi tragique qu'imprévue, se portèrent au secours du malheureux qu'ils conduisirent dans une pharmacie de la place Déliot où M. le docteur Millat, requis en toute hâte, ne tardait pas à accourir pour lui donner les soins nécessaires.

Joseph Maquet portait une plaie de 4 centimètres de profondeur sur 6 de large. En présence de la gravité de la blessure, le praticien, qui redoutait une lésion du foie, fit mander une voiture d'ambulance pour transporter le blessé à l'hôpital Saint-Sauveur où il fut admis d'urgence.

Profitant de l'émotion soulevée par cette scène tragique, Vandevyser avait pu se retirer sans être inquiété. Après avoir erré quelques minutes, il se rendit au poste du 7e arrondissement pour déposer une plainte (?) contre Maquet père!

M. Ponnewoy, commissaire de police du quartier, recevait la déposition du plaignant qui déclarait avoir été frappé de coups de tisonnier par Joseph Maquet lorsqu'on vint l'avertir du sanglant pugilat dont le plaignant était l'un des héros et le principal auteur.

La scène changea alors de phase. Le magistrat mit immédiatement l'audacieux en état d'arrestation comme inculpé qu'il interrogea.

Après avoir procédé à une première enquête, M. Ponnavoy maintint Vandevyser en arrestation et, hier, le commissaire de police le faisait conduire devant le procureur de la République, qui l'a fait écrouer.

Dramatique suicide

Un drame sanglant s'est déroulé jeudi matin rue de Paris.

Au 78 de cette rue se trouve un estaminet, « A l'Harmonie », tenu par les époux Hémérick.

Mariés depuis sept ans, Henri Hémérick, né à Ernetières-en-Weppes, le 7 juillet 1872, et Isabelle Chombard, âgée de 39 ans, ne vivaient pas toujours en très bonne intelligence.

De violentes scènes troublaient journellement le ménage, scènes causées par le mari, un alcoolique invétéré.

Samedi dernier, Mme Hémérick, au cours d'une scène plus violente que de coutume, sérieusement contusionnée au visage, dut s'enfuir au poste du 4e arrondissement pour solliciter la protection de M. Foucart contre son brutal mari.

Le magistrat fit mander ce dernier à son bureau et, en présence de son attitude rien moins qu'irrévérencieuse, il le fit colloquer au violon et dressa un procès-verbal pour coups volontaires contre l'ivrogne.

Jeudi matin, le cabaretier, loin de s'être amendé, chercha à nouveau querelle à sa femme. Une locataire présente à cette scène, évita de nouvelles violences. Peu après, Hémerick, revenu à de meilleurs sentiments, sollicita le pardon de sa femme.

Cette dernière le lui accorda, ajoutant, pourtant, qu'il lui était impossible de retirer sa plainte.

Sans insister davantage, Hémerick gagna sa chambre.

Quelques minutes après, il était alors 9 h. 1/2, la débitante, inquiète de l'absence de son mari, se rendit dans leur chambre.

Un affreux spectacle l'y attendait : tenant un rasoir de la main droite, Hémerick, la gorge ouverte d'une entaille horrible d'où le sang s'échappait à flots, était adossé contre la porte.

Le mari, sans pouvoir articuler une parole, tomba dans les bras de sa femme, avec laquelle il eut la force de descendre dans l'estaminet, où il s'affaissa sur une chaise.

Un étudiant en médecine, M. Léon Sohier, présent à cette minute tragique, chercha vainement à prodiguer des soins à Hémerick, qui rendit le dernier soupir.

Le sous-brigadier Basquin et deux agents, avisés de ce drame, accoururent à l'estaminet de « l'Harmonie » et pendant que l'un s'empressait d'aller en informer M. Foucart, commissaire de police du 4e arrondissement, le sous-brigadier se mettait à la recherche d'un médecin. Peu après arrivaient les docteurs Rouzé et Bleuzé, suivis du commissaire de police.

Les praticiens ne purent que constater que tout secours était inutile, la mort ayant accompli son œuvre.

Le magistrat a procédé aux constatations d'usage.

A ROUBAIX

Un directeur d'usine reçoit 4 coups de couteau

Un directeur d'usine, sortant d'un banquet, est attaqué dans la Grand'Rue et reçoit quatre coups de couteau. — Il est transporté à l'Hôtel-Dieu

Pour commencer l'année, Roubaix s'est offert une nuit sanglante. C'est dans l'ordre des choses existantes depuis quelques années.

N'avons-nous pas eu, l'an dernier le grand crime de Croix sur la limite de Roubaix, crime aussi obscur, que l'agression que nous venons signaler à une année de différence.

On assassinait deux femmes dans la nuit qui devait séparer 1906 de 1907 et peu s'en faut qu'on n'ait assassiné un homme dans la nuit qui devait nous transporter de 1907 à 1908.

Il était trois heures du matin, M. Aimé Petit, directeur de l'usine Tennynck frères, qui se trouve, si nous ne faisons pas erreur, rue du Nouveau-Monde, revenait avec quelques amis d'un banquet intime lorsqu'il rencontra dans la Grande-Rue, en face de la boulangerie l' « Union » deux personnes qui conversaient en allemand.

Une altercation eut lieu entre ces amis d'une langue étrangère à la nôtre et les personnes qui sortaient du banquet, et quelques minutes après cette altercation les couteaux brillaient au clair de la lune et des becs de gaz.

Une heure après, un homme, M. Petit, était transporté à l'Hôtel Dieu, portant quatre blessures.

A L'HOTEL-DIEU

Il est bien difficile à l'Hôtel Dieu d'avoir des renseignements sur cette rixe et sur la façon dont M. Petit fut blessé.

Il porte, comme nous l'avons dit, plusieurs blessures, peu graves du reste, mais assez sérieuses malgré tout pour nécessiter son entrée d'urgence, comme on dit.

Le premier coup a atteint l'omoplate gauche, les trois autres sont relevés sur la cuisse gauche.

Les agresseurs sont deux individus que le blessé déclare ne pas connaître.

Le docteur Bôle a examiné M. Petit. Et c'est tout.

CE QUE DISENT LES TEMOINS

Heureusement il y a des témoins, ce qui nous permettra d'allonger un peu la sauce que l'Hôtel Dieu ne voulut pas ou plutôt ne pas délayer.

Une des personnes qui accompagnaient M. Petit déclare que tout allait bien dans la Grande Rue jusqu'au moment où le groupe dont il faisait partie rencontra les deux allemands.

Nous étions sur le même trottoir, dit-il, que ces deux hommes qui semblaient avoir bu. Pour éviter la discussion que nous voyions poindre, nous avons tous quitté le trottoir lorsque, tout à coup, les allemands nurlèrent : « Voilà des animaux ».

C'est alors que M. Petit leur fit face et répondit.

LES COUPS DE COUTEAU

Nous avions déjà fait quelques pas, mais entendant crier le fis demi-tour et revins : Petit qui après avoir répondu avait repris son chemin, se voyant serré de près, levait sa canne pour repousser les deux agresseurs mais en un clin d'œil il avait été terrassé et gisait sur le sol, frappé de plusieurs coups de couteau.

Je fus moi-même menacé, mais d'un coup de pied habilement lancé, j'eus raison du premier adversaire que je trouvais en face de moi.

Il recula et son compagnon le suivit dans sa fuite, craignant, sans doute, l'arrivée d'autres personnes dont on entendait les pas dans la rue.

ON A VU LES AGRESSEURS

A côté des témoignages des amis de M. Petit, témoignages qui concordent avec celui que nous venons de donner, nous pourrions encore en citer quelques autres.

Des soldats ont remarqué ces allemands qui les bousculèrent dans la rue, et des agents ont pu donner un signalement qui, quoique vague, pourra servir au commissaire enquêteur.

Ils étaient bien habillés, dit la victime ; ils étaient bien habillés, répètent les amis de M. Petit ; ils étaient bien habillés, affirment les soldats ; ils étaient bien habillés, répètent les agents.

Allemands et gentlemen, voilà déjà un premier et un deuxième tuyau.

Cela peut devenir utile.

L'incendie du n° 5 de Courrières

L'OPINION DE M. LEON

M. Léon qui porte, paraît-il, très élégamment le costume de mineur a bien voulu confier à un confrère ses impressions sur ce qu'il appelle par un bienveillant euphémisme « l'échauffement » de la veine Marie.

Oh ! il ne se compromet pas beaucoup, M. l'ingénieur en chef : « Les travaux en cours sont activement poussés et tout laisse espérer qu'ils suffiront à maîtriser le feu. Toutefois — sans être très affirmatif — il « croit » que l'on ne sera pas contraint à avoir recours aux gros barrages d'isolement complet. » Après les communiqués à la Kouropatkine, voilà les ordres du jour à la Canrobert : Tout va bien, Messieurs, tout va bien, sauf que ça pourrait aller plus mal.

Quant à la nécessité de ces travaux, M. Léon estime qu'elle est à peu près négligeable. Ce qu'on en fait, c'est pour la galerie, c'est parce qu'après le mot échauffement, il y a Courrières. Les mesures prises, dans le fond, c'est du bluff, c'est du chiqué.

Seulement, cela, M. Léon qui joint à la ruse du serpent la prudence de l'opossum, se garde bien de le dire lui-même. Il le fait dire par « un de ses amis » qui lui a écrit ce qui suit : « Si on voulait, dans toutes les mines de France où il y a un échauffement, prendre pareilles mesures à celles appliquées dans la concession de Courrières, on pourrait fermer presque toutes les fosses. »

Ah ça ! mais de qui donc se moque l'honorable M. Léon ?

Ne s'aperçoit-il donc pas que « son ami » retarde d'une bonne semaine et qu'il y a longtemps qu'on ne parle plus d'échauffement que dans la presse désireuse de plaire à la compagnie de Courrières. Et le distingué ingénieur en chef ne s'est-il pas compris lui-même quand il déclarait l'instant d'avant qu'il espérait que les travaux en cours suffiront à « maîtriser le feu ».

C'est d'un incendie qu'il s'agit. Ce n'est plus d'un simple échauffement, puisque contre celui-ci, signalé déjà dès le 14 novembre par le délégué mineur Lemal, on n'a pris aucune mesure. Il a fallu le dégagement des fumées et des gaz par le chassis de la taille Montreuil pour que l'on s'aperçoive qu'on avait affaire à un foyer.

A qui fera-t-on croire que c'est pour le simple plaisir d'épater le public que la compagnie sacrifie l'extraction d'une fosse pendant des semaines — des mois peut-être, dit un autre ingénieur « très compétent » que l'on ne nomme point.

La compagnie de Courrières n'est point accoutumée à pareils sacrifices. Et ceci est tellement vrai que dès que l'on put croire que l'incendie n'existait pas elle fit reprendre aussitôt le travail.

Si le contrôle l'a fait suspendre à nouveau, s'il a prescrit des mesures rigoureuses c'est qu'il a constaté lui-même qu'elles étaient nécessaires et que l'existence du feu au fond de la mine constituait un danger pour le personnel tant qu'on ne s'en serait pas rendu maître.

Si le contrôle a prescrit ces mesures sans qu'elles soient nécessaires, c'est lui seul qui est responsable de l'alarme jetée dans le public et c'est la manifestation de l'incohérence la plus stupéfiante que l'on puisse concevoir.

Qu'en pense « l'ami » de M. Léon ?

LA SITUATION NE S'AMELIORE PAS

D'ailleurs cette fois encore les événements prouvent que l'optimisme officiel ou officieux ne correspond pas du tout à la situation.

L'attaque du feu se présente comme très difficile et, contrairement à ce que semble laisser croire l'interview citée plus haut, il est de plus en plus probable que l'arrachement sera impossible et qu'il faudra avoir recours aux gros barrages.

Ceux-ci d'ailleurs sont déjà amorcés : on a creusé les parois des galeries pour y encastrer leur maçonnerie. Et non seulement ces précautions prouvent que l'espoir d'arracher le foyer diminue, mais encore les modifications survenues dans les travaux en cours.

En effet, on ne débrouille plus le massif voisin. On couvre tout d'argile ; bien mieux, des ordres ont été donnés pour que le canard d'échappement des gaz dont le délégué avait recommandé l'emploi, soit lui-même bouché en partie.

On commence sans doute à se rendre compte que l'on a affaire à un foyer considérable et qui présente, quoiqu'on en dise, un réel danger. Les ouvriers qui travaillent dans la région du feu le savent bien. Ils sont toujours sur le qui-vive. L'avant-dernière nuit ils se sont trouvés en présence de poussières cokifiées dont la découverte n'a pas laissé que de les inquiéter. Les ingénieurs n'ignorent pas non plus ce danger : ils ont, avant-hier soir, indiqué au personnel les retours qu'ils devraient emprunter pour se sauver.

Voilà un « échauffement » singulièrement inquiétant.

Le délégué mineur Lemal, qui est descendu hier matin et est remonté à deux heures, n'a pas caché que la situation lui paraissait plus grave que jamais.

Nous donnerons demain le texte de son rapport sur sa visite à la suite de laquelle il a eu un entretien avec M. Léon.

Voici le rapport qui a suivi la visite à laquelle nous faisions allusion dans notre précédent numéro.

LE RAPPORT DU DELEGUE LEMAL

Le 31 décembre, ayant été appelé par MM. Léon Heurteaux, Leprince Ruiguet, etc., accompagné de M. Guerre, nous sommes descendu au niveau de 228 où nous nous dirigâmes vers les lieux du feu. Notre arrivée sur les travaux fut marquée par un petit accident. M. Heurteaux reçut un caillou sur l'arcade sourcilière droite. Je crois que cela n'entraînera pas une incapacité partielle et permanente de travail. Dans la voie en ferme de la taille Montreuil qui suit toujours les remblais qui est proche de l'endroit où on doit faire le percement avec le chassis bouché et à laquelle j'ai fait allusion dans mes rapports précédents, je crains des accidents au moment du percement. Et par mesure de précaution, l'exploitant a mis une porte dans la dite voie en ferme avec un grand tuyau (canard) placé dessus ne servant absolument à rien pour le moment, mais si cette trouée laissait échapper des fumées et des gaz, les ouvriers n'auraient qu'à fermer la porte en se sauvant de sorte que le gros tuyau aspirerait gaz et fumées qui se dirigeraient dans le retour d'air.

Nous sommes retournés vers la voie la ferme qui longe le chassis de la taille Roger. De ce côté, j'ai constaté également que l'exploitant prend une tranche d'environ quatre mètres d'épaisseur suivant les remblais et en les remplaçant au fur et à mesure par de l'argile en grande épaisseur, en faisant une voie qui servira de retour d'air. Revenu au niveau de 260 par le treuil Marjolaine, veine Marie Nord-Ouest.

Cour d'Assises du Nord

Le Soleilland doualsien renvoyé devant le Jury.

La Chambre des mises en accusation a renvoyé devant la Cour d'assises du Nord, pour y être jugé à la session de février prochain :

Désiré Latz, 27 ans, journalier à Douai, inculpé d'attentat à la pudeur et de l'assassinat de Suzanne Hornez.

Edouard Joseph Willemot, 27 ans, journalier à Sainghin-en-Mélantois, inculpé d'incendie volontaire à Wattignies.

Ferdinand Liénard, 38 ans, journalier à Mortagne-du-Nord, inculpé de tentative de meurtre et vol.

Collisions de trains près d'Arras

Deux employés grièvement blessés

Un grave accident de chemin de fer s'est produit, hier soir, à quelques kilomètres de la gare d'Arras, dans les circonstances suivantes :

Le train 5.111 venant d'Amiens était entré en gare d'Arras vaec un retard assez sensible parce qu'il avait stoppé, entre Vimy et Arras, pour recueillir un soldat, nommé Hecquet, du 8e de ligne, qui était tombé d'un wagon et avait reçu, dans sa chute, de fortes blessures.

Ce train, au moment où il arrivait à Achicourt, fut tamponné par le train de marchandises 4090 allant de Lens à La Chapelle.

Le choc fut des plus violents. La locomotive, le fourgon et le wagon de tête du train 5111 furent complètement broyés. Le conducteur sauta sur la voie et fut assez heureux d'en être quitte pour la peur. Il ne s'est fait aucune blessure.

Malheureusement, le mécanicien, M. Mauconduit, et le chauffeur Duparcq, du dépôt d'Amiens, reçurent de très graves blessures.

On les a transportés en voiture à l'hôpital d'Arras.

Leur état inspire de vives inquiétudes.

Dernière Heure

UNE MINE EN FEU

LA CATASTROPHE DES MINES DE CARTHAGO. — PLUSIEURS CENTAINES DE VICTIMES

New-York, 2 janvier. — On télégraphie d'El Paso (Texas), que l'explosion de grisou qui s'est produite le 31 décembre dernier dans les mines de Carthago, près de San-Antonio (Nouveau-Mexique), a fait beaucoup plus de victimes qu'on ne le croyait tout d'abord.

Ce n'est pas 30, mais plusieurs centaines d'ouvriers qui sont restés au fond des galeries éboulées et incendiées. On les considère tous comme tués par la violence de l'explosion, écrasés sous les éboulements ou asphyxiés par la fumée et les exhalations méphitiques.

LA MORT de M. Guyot-Dessaigne

COMMENT SERONT REGLEES LES FUNERAILLES. — LE TRANSPORT DU CORPS A CLERMONT

Paris, 2 janvier. — Durant toute la journée du premier janvier, de nombreuses personnalités n'ont cessé de venir s'inscrire au domicile particulier du garde des sceaux aussi bien qu'au ministère de la justice.

A cinq heures, le corps du ministre de la justice a été mis en bière en présence de MM. Deshayes, Riboulet, J. Lévy, et des directeurs du ministère, ainsi que de quelques membres de la famille. Mme Guyot-Dessaigne n'a pu assister à cette cérémonie, en raison de son état de santé.

Demain matin, à neuf heures, aura lieu la levée du corps. Le cercueil sera placé sur un corbillard et transporté à la place Vendôme où les préparatifs sont déjà commencés.

Un catafalque, recouvert d'un drapeau tricolore, va être élevé dans le salon d'Aguesseau, situé au rez-de-chaussée, dont les murs seront tendus de draperies noires et blanches et garnis de cartouches au chiffre du défunt. Les personnages officiels seront admis à partir de deux heures à défiler devant le catafalque.

Les députations des grands corps de l'Etat y assisteront en costume officiel.

Des cartes seront données aux délégués qui n'ont pas de costume officiel. Les fonctionnaires en uniforme et revêtus de leurs insignes seront admis sans invitation.

Dès que cette cérémonie sera terminée, la dépouille mortelle de l'ancien ministre sera transportée à la gare de Lyon, où cinq discours seront prononcés : par MM. Clémenceau, président du Conseil ; Ballot-Beaupré, président à la Cour de Cassation, Coulon, vice-président du Conseil d'Etat, et le président de la délégation du Puy-de-Dôme.

Vendredi soir, le corps sera emmené à Clermont-Ferrand où, samedi, auront lieu les obsèques du défunt.

AU MINISTERE DE LA JUSTICE

Pendant toute la nuit, les employés des pompes funèbres ont travaillé à l'aménagement du salon d'Aguesseau.

La décoration funèbre de cette pièce où sera exposée la dépouille mortelle du garde des sceaux, a été achevée ce matin.

Les murailles sont tendues de draperies noires à franges d'argent qui cachent les portraits d'Aguesseau, Mathieu Molé et Michel de l'Hôpital.

Le catafalque, recouvert d'un drap semé d'étoiles blanches, est placée sous un haut baldaquin, entouré de quatre candélabres d'argent. En avant, le coussin pour les décorations et l'urne funéraire.

Non loin, se trouve la vitrine où sont exposés tous les sceaux de France et les originaux des Constitutions et des Chartes.

Des fauteuils pour la famille et le Cabinet ont été aménagés de chaque côté du catafalque.

La salle d'attente du Cabinet de la Justice, est, en ce moment, l'objet d'une transformation analogue. Comme dans le salon d'Aguesseau, le grand lustre sera éclairé et voilé d'un crêpe, et les murs tendus de tapisseries noires et argentées ; la vérandah et le couloir disparaîtront sous les draperies.

Tous les huissiers portent déjà l'épée cravatée de crêpe.

Les six grands salons du ministère seront décorés. Les délégations officielles s'y rassembleront avant de prendre leur place dans le cortège. Le corps diplomatique se tiendra dans la bibliothèque attenante au salon d'Aguesseau.

Les quatre directeurs du ministère de la justice déposeront une couronne en roses blanches, surmontée d'un nœuds de branches de palmier et traversée par un large ruban violet avec inscription en lettres d'or.

Les honneurs militaires seront rendus place Vendôme par les deux tiers de la garnison de Paris, Vincennes et Versailles, sous le commandement du général Dalstein. Aussi est-il peu probable que des honneurs militaires soient rendus à Clermont-Ferrand.

Le corps arrivera place Vendôme dans un fourgon, à dix heures du matin. La cérémonie de l'après-midi commencera à deux heures précises.

L'affaire Ullmo

Le traître a été interrogé par l'officier instructeur

Toulon, 2 janvier. — L'enseigne de vaisseau Benjamin Ullmo a été interrogé pour la deuxième fois, mardi, par le lieutenant de vaisseau Davereune, commissaire rapporteur au premier conseil de guerre maritime à Toulon.

L'interrogatoire, très laborieux, s'est poursuivi de trois heures jusqu'à huit heures du soir. Ullmo n'était assisté d'aucun avocat.

Lorsque Ullmo, qui était passé inaperçu à l'aller, fut ramené dans sa prison, par l'arsenal, il était plus de huit heures et le canon de la diane avait été tiré depuis longtemps, donnant le signal d'arrêt de la circulation dans le port de guerre sans le mot de passe. Tous les cinquante mètres, ce mot dut être répété aux sentinelles et ce n'est pas sans encombre que Ullmo, ayant les menottes, put arriver jusqu'à la petite porte de la prison maritime.

Pour qu'Ullmo soit plus facilement soustrait dans la journée à la curiosité des ouvriers, de nouvelles portes ont été percées dans les murailles de séparation et l'accusé peut parcourir ainsi l'étroite ruelle de la Corderie qui va directement de la porte principale de l'arsenal à la prison.

Trois mineurs tués à Jemeppe

Un éboulement ensevelit quatre mineurs. — Un blessé, trois morts

Liège, 2 janvier. — Mardi, un grave éboulement s'est produit au charbonnage de la Concorde, à Jemeppe. Quatre ouvriers furent brusquement ensevelis. Ce sont les nommés Edgard Brixhe, de Jemeppe ; Isidore Wagner ; Louis Thonet, de Hollogne-aux-Pierres et Galler, de Grâce-Berleur.

L'éboulement est survenu à l'étage de 325 mètres. L'alarme fut donnée aussitôt et les opérations de sauvetage furent immédiatement organisées sous la direction des ingénieurs. On fut assez heureux pour dégager, au bout de quelques heures, Galler, qui ne portait que des contusions sans gravité ; malheureusement, il n'en fut pas de même de ses trois compagnons, qu'on ne parvint pas à sauver. Les travaux ont continué sans répit toute la journée et, jeudi matin, on n'était pas encore arrivé jusqu'aux malheureux, qu'on ne retrouvera qu'à l'état de cadavres.

L'accident a provoqué à Jemeppe la plus vive émotion. Le parquet a fait une descente sur les lieux.

AU MAROC

Les dernières tribus font leur soumission

Lalla-Marnia, 2 janvier. — La reddition du célèbre marabout Bouthich a produit un retentissement considérable. Les Beni-Khaled dont on redoutait l'hostilité, ont reconnu que toute résistance était impossible par suite de l'occupation des massifs par nos troupes ; aussi ont-ils fait leur soumission sans conditions, se rapportant à la générosité du vainqueur.

EN RUSSIE

Le procès des signataires du manifeste de Viborg

167 députés condamnés à la prison

Saint-Pétersbourg, 2 janvier. — Le principal chef d'accusation contre les signataires du manifeste de Viborg a subi une nouvelle modification.

Il a été libellé de manière à rendre la signature du manifeste équivalente à une complicité dans sa propagation.

Les défenseurs ont reproché au ministère public d'avoir modifié deux fois le chef principal d'accusation, afin de pouvoir imputer aux prévenus un crime plus grave.

Tous les accusés au nombre de 167 ont été condamnés à trois mois de prison, sauf deux qui sont acquittés. Cette condamnation entraîne la perte des droits politiques. A l'issue de l'audience, MM. Mouromtsef, président de la seconde Douma, et Pétrounkévitch ont été acclamés quand ils ont traversé les couloirs ; on leur a jeté des fleurs.

---

son prince son mari, qui lui contait à sa demande la filiation d'Ivan Outsinoff, qui, en termes colorés, avec une éloquence naturelle des plus étranges, lui retraçait l'histoire des aïeux d'Ivan, les Iamgoutchow.

Toute la contrée, du reste, portait la marque des Iamgoutchow, qui étaient les ancêtres maternels du prince défunt.

A chaque pas que Sofia faisait en dehors de la maison d'habitation, elle rencontrait des souvenirs de la grandeur et de la splendeur de cette maison.

Parfois, au milieu d'une forêt, on apercevait tout à coup des débris de clôtures dont la ligne immense se perdait au loin, sous les arbres.

Ils attestaient que jadis tout ce terrain, retourné aujourd'hui à la forêt, avait été une prairie d'élevage, où paissaient en liberté les innombrables troupeaux tartares.

Parfois aussi, on découvrait des vestiges de châteaux forts, d'une architecture orientale : tout ce qui restait des somptueuses demeures où les princes Iamgoutchow recevaient autrefois l'hommage de leurs peuples.

La plus remarquable de ces ruines était aussi la plus éloignée du château.

Elle se perdait à l'extrémité d'un bois, sur une petite éminence de rochers qui annonçait les premiers contreforts du Caucase.

D'immenses marécages semblaient la couvrir de tous les côtés et en interdire l'accès.

Ces marécages étaient formés par un torrent assez important descendu des montagnes voisines, et qui, par des infiltrations continuelles, étendait autour de lui, sur une vaste étendue de terres, comme un grand réseau liquide.

Les Caucasiens du domaine avaient pour cette ruine une prédilection et un respect particuliers.

Ils l'appelaient le château du Grand-Khan.

Au reste, le pays entier était plein de légendes et de récits merveilleux sur les ancêtres d'Orfa Iamgoutchow, l'arrière-grand'mère d'Ivan, et en peu de temps Sofia connut toute leur histoire.

L'origine des Iamgoutchow se perdait dans la nuit des siècles de l'occupation tartare.

Ils s'appelaient, au temps de leur splendeur, les Iamgoutchey et avaient ajouté à leur nom une désinence russe, depuis l'époque où la sainte Russie avait repris définitivement le dessus sur les conquérants asiatiques.

Même au temps de la domination des Tartares, les khans Iamgoutchey entretenaient des relations avec les tsars blancs de Russie.

Plus commerçants que guerriers, ils servaient d'intermédiaires entre les marchands d'Europe, russes ou italiens, et les riches cités mystérieuses de la Haute-Asie.

Aussi passaient-ils pour avoir amassé d'incalculables richesses.

Lorsque, à la fin du XVIe siècle, le grand tsar de Moscou, Ivan le Terrible, se trouva assez fort pour imposer sur le trône des Tartares d'Astrakan son allié le khan Iamgoutchey, celui-ci passait pour avoir en sa possession des trésors fantastiques, comme ceux de Crésus et du roi Salomon.

Mais quelques années de pouvoir suprême tournèrent la tête à Iamgoutchey.

Il se crut en état de recommencer l'histoire, de reprendre avec ses Tartares d'Astrakan la guerre contre la sainte Russie, et de faire, une fois encore, flotter ses étendards sur les basiliques de Moscou.

Alors le grand tsar du Kremlin n'eut qu'à faire un signe pour dissiper le rêve de l'audacieux Tartare.

Dès la première rencontre, les sabres victorieux des Moscovites ruisselèrent du sang des Asiatiques.

Astrakan elle-même fut emportée d'assaut Iamgoutchew avait fait des prodiges de valeur pour conjurer le destin inévitable qui fondait la grandeur de la sainte Russie.

Il fuyait vers le Caucase avec quelques cavaliers fidèles, comptant sur la rapidité de son cheval, lorsque les vosaques du tsar l'atteignirent.

Après un dernier combat, il tomba percé de coups, et son cheval, atteint lui aussi à mort, emporta le cadavre du khan sous la forêt profonde, comme s'il voulait le soustraire pour jamais aux insultes suprêmes du vainqueur.

Malgré cette catastrophe, la famille du khan Iamgoutchey continua à demeurer dans son domaine patrimonial d'Akoulis, bien que l'étendard du tsar blanc eût remplacé à Astrakan les queues de cheval des khans tartares.

L'une des principales raisons de cette fidélité au berceau de leur race était chez les Iamgoutchow, l'espoir de découvrir un jour les fameux trésors de leurs ancêtres, dont le dernier khan avait emporté en mourant le secret.

On savait, en effet, que ces trésors n'avaient pas été transportés à Astrakan, puisque les Russes n'avaient pu les retrouver lors de la prise de cette ville.

C'est donc qu'ils gisaient cachés quelque part dans le domaine d'Akoulis.

Il était, en effet, assez dans les habitudes des khan tartares d'entasser leur butin loin des regards des hommes, au fond de quelque cachette mystérieuse.

L'aîné de la famille seul connaissait le secret du trésor et ce secret se transmettait ainsi de proche en proche.

La rapidité des opérations conduites par Ivan le Terrible contre Iamgoutchey avait seule pu, en déconcertant toutes les prévisions du dernier khan, l'empêcher de se confier à un des siens.

Et depuis deux siècles et demi, les Iamgoutchow avaient continué de végéter sur leur antique domaine d'Akoulis.

Ils négligeaient la culture de leurs terres, l'entretien de leurs troupeaux, l'exploitation de leurs sources de pétrole.

De génération en génération, ils avaient consacré tous leurs revenus, encore considérables, à pratiquer des fouilles, à faire des recherches de toutes sortes qui étaient toujours demeurées sans résultat.

VII

Sofia Outsinoff avait entendu parler par le prince, son mari, des trésors merveilleux d'Akoulis, mais Ivan ne paraissait pas y attacher grande importance, traitant fréquemment cette histoire de légende et de conte de nourrice.

Cependant, lorsque la jeune femme se trouva seule à Akoulis, et qu'elle eut commencé à faire connaissance avec les gens du pays, et à parcourir toute l'étendue de ses domaines, il lui fut impossible de demeurer indifférente, devant la conviction absolue manifestée par tous les vassaux des descendants des Iamgoutchow, à l'endroit du trésor des anciens khans.

Il n'y avait personne, pas plus à Akoulis que dans les environs, qui mît en doute l'existence de ces mystérieuses richesses.

Toute cette population rêveuse et romanesque avait été bercée par les récits fabuleux qui montraient les trésors du khan Iamgoutchey inviolablement gardés par les djinns, les gnomes, les roussalkes et autres démons de la mythologie slave.

Les plus vieux du pays avaient pris part aux recherches exécutées par les derniers Iamgoutchow.

Les jeunes avaient, pour la plupart, poursuivi eux-mêmes ces recherches à leur propre compte, pendant le temps que le domaine d'Akoulis était demeuré privé de ses seigneurs.

Ce n'était aux veillées que récits fantastiques sur les aventures de ceux des chercheurs qui s'étaient laissé entraîner à la poursuite des feux follets, dans les marécages des steppes, ou au fond des gouffres de la terre.

D'ailleurs, presque toutes les légendes s'accordaient pour faire du château ruiné du grand Khan, dans la forêt de Kosbek, le théâtre de ces aventures merveilleuses.

Marthe Vallauris, que nous n'appellerons plus, désormais, que Sofia Outsinoff, peu à peu s'intéressa à tous ces contes fabuleux.

Le côté féerique de l'histoire du trésor des khans séduisit son imagination ardente.

Elle se dit qu'il y avait là une énigme très intéressante pour elle à déchiffrer.

Sa curiosité s'enflamma et elle se mit à l'œuvre à son tour.

La jeune femme commença par s'entourer de tous les documents relatifs à l'antique tradition.

L'intendant d'Akoulis, le fidèle moujik Stepanoff Mikhaïlovitch, lui amena, d'après son ordre, ceux des apysans qui passaient pour les mieux renseignés sur l'affaire du trésor, et la princesse écouta patiemment leurs interminables récits.

A travers le fatras de leurs souvenirs, forcément embrumés par le temps un détail la frappa.

Il s'agissait, dans la plupart des relations qui lui furent faites, de caractères magiques tracés par la main des démons dans les souterrains du château ruiné de Kosbek.

Ces caractères n'avaient, dans l'imagination des paysans, d'autre but que d'égarer le chercheur assez imprudent pour essayer de les suivre, et de le perdre dans un inextricable labyrinthe de galeries, semées d'abîmes à chaque pas.

La princesse, moins superstitieuse que les paysans et les anciens propriétaires d'Akoulis, se fit immédiatement conduire dans les souterrains de Kosbek.

Ce ne fut qu'après avoir tracé force signes de croix, et adressé force invocations à leurs saints patrons, que les guides de Sofia consentirent à lui montrer les inscriptions magiques.

La princesse aperçut alors sur les murs des lignes grossièrement tracées comme avec la pointe d'un couteau, et où, avec beaucoup d'attention et de bonne volonté, on pouvait distinguer des figures d'hommes et d'animaux.

Ces lignes étaient d'ailleurs si confuses, si légèrement marquées, qu'il fallait toute la perfection des sens des paysans caucasiens, pour ne pas les confondre dans la pénombre avec les rugosités de la pierre.

Telles qu'elles étaient toutefois, ces figures semblaient unanimement désigner, par un geste quelconque du personnage, une direction certaine et malgré les objurgations de ses guides, Sofia résolut de suivre leurs indications.

Mais, au bout de quelques tentatives, il fallut bien que la jeune femme reconnût que tout n'était pas fantaisie dans les légendes des moujiks d'Akoulis.

A vouloir suivre les indications fournies par les figures des murailles, la princesse s'était engagée dans un labyrinthe de galeries, d'où elle ne serait jamais sortie certainement sans la merveilleuse connaissances que les paysans qui lui servaient de guides, possédaient des souterrains de Kosbek.

Sofia gagna seulement à cette aventureuse expéditions, d'explorer dans tous les sens les étranges galeries souterraines qui partaient du château ruiné du grand Khan, et s'étendaient tout à l'entour sous les forêts marécageuses de la région.

(A suivre). Eta MONTCLERC.